



## MOYENS ACCORDÉS AUX COLLÈGES ET LYCÉES POUR SEPTEMBRE 2020

### LE MINISTÈRE POURSUIT SA POLITIQUE DE DÉSENGAGEMENT

1) Moyens accordés aux collèges (issus des documents CTA) : 11 classes en moins, les moyens accordés le sont en heures supplémentaires !

Rentrée	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Evolution des moyens	Pourcentage d'heures supplémentaires années
2015	12743	531	- 659 heures	6,63 %
2016	12422	515	- 198 heures	6,33 %
2017	12263	512	- 386 heures	6,70 %
2018	12378	509	- 317 heures	7,10 %
2019	12744	513	- 50 heures	7,48 %
<b>2020</b>	<b>12457</b>	<b>502 (- 11)</b>	<b>+ 122 heures</b>	<b>8,42 %</b>

Syndicat

**FORCE OUVRIÈRE**

Lycées et Collèges

Charente

**Bilan pour les moyens accordés aux collèges :** les effectifs élèves restent globalement constants depuis 2015. 11 classes sont supprimées (à noter qu'elles ont été supprimées après la réunion du CTA 2019 et la rentrée 2019 puisque, entre la prévision et le constat de rentrée, il y a un très fort écart). La part des heures supplémentaires augmente très fortement, ce qui est la conséquence du décret BLANQUER 2019 sur la deuxième heure supplémentaire non refusable. Les personnels voient une nouvelle fois leurs conditions de travail se dégrader.

2) Moyens accordés aux lycées généraux et technologiques (issus des documents CTA) : 9 classes en moins avec le même nombre d'élèves et l'équivalent de 16 postes supprimés !

Rentrée	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'heures d'enseignement	Pourcentage d'heures supplémentaires années
2018	6539	236	9715	8,94 %
2019	6304	228	9521	10,24 %
<b>2020</b>	<b>6303</b>	<b>219 (-9)</b>	<b>9243 (- 278)</b>	<b>9,61 %</b>

**Bilan pour les moyens accordés aux lycées :** autant d'élèves prévus, 9 classes sont supprimées en 2020 (8 l'avaient été en 2019) ! La réforme BLANQUER du lycée, passée dans sa phase 2, permet l'économie pour le ministère de 16 postes équivalents temps plein.

**FORCE OUVRIÈRE**

**VOUS informe !**

Communiqué du 18 mars 2020

**EN 2020, J'ADHÈRE A FORCE OUVRIÈRE !  
LE SYNDICAT QUI INFORME LES  
PERSONNELS !**

snfolc16.fr

snfolc16@gmail.com

Joindre le syndicat par téléphone :

06 10 59 21 62 - 05 45 83 36 74